**Accord-cadre de maintenance des installations CVCD du Collège de France – 2025-06**

**Canevas de mémoire développement durable et RSE**

**Préambule**

Le présent « Canevas du mémoire technique » est établi pour permettre au Candidat de faire une proposition n’omettant aucune rubrique nécessaire à l’appréciation de la qualité technique et organisationnelle de son offre.

L’offre technique et organisationnelle du Candidat doit permettre au Collège de France d’apprécier le degré de compréhension de la prestation et les moyens mis en œuvre par celui-ci pour satisfaire au cahier des charges.

Le Collège de France attend donc une démonstration de l’adaptation de la proposition du Candidat aux résultats attendus et non une présentation du savoir-faire général de l’entreprise.

Les informations plus génériques telles que la présentation de la société, les aspects sociétaux, le PAQ, etc., peuvent être annexées au mémoire pour le compléter.

Il est de l’intérêt du Candidat d’élaborer son offre en se conformant aux prescriptions du présent canevas, en respectant l’ordre des chapitres proposés et en numérotant toutes les pages du document transmis.

Néanmoins, le Candidat peut également intégrer des informations complémentaires à celles listées dans ce canevas, qu’il jugera utile à la bonne compréhension de son offre.

**Chapitre 1 - Compréhension du cahier des charges**

Le Candidat sera jugé sur la compréhension du besoin exprimé par le Collège de France et son application et adaptation dans l’organisation proposée dans son offre.

D’une part, le Candidat doit remettre une note expliquant sa compréhension des besoins exprimés au travers du cahier des charges et sa traduction de ces besoins dans sa proposition.

D’autre part, le Candidat établira également un compte-rendu de visites des sites, dans lequel il exposera les contraintes d’exploitation identifiées et les réponses apportées dans sa proposition.

Il est notamment demandé aux Candidats d’identifier lors de la visite, les contraintes liées aux activités sur les sites (laboratoire, enseignement et évènementiel) et la sécurité du personnel pour les opérations de maintenance et précisera les moyens mis en place dans le cadre de son offre pour permettre la réalisation de ces opérations.

**Chapitre 2 - Développement durable et RSE**

1. Développement durable

Le Candidat propose des mesures concrètes dans le cadre d’une politique environnementale appliquée au marché (gestion des énergies, gestions des déchets d’activité, gestion des déplacements…).

Les présentations génériques, non applicable ou non spécifiquement dédiées au marché sont proscrites.

1. Responsabilité sociétale

Le Candidat propose en détail les dispositifs concrets pour le bien-être et le confort de ses collaborateurs intervenant sur le site tel que :

* la mise en place d’un plan de formation pour les intervenants,
* la mise en place d’une charte éthique des bonnes pratiques,
* la mise en place d’un suivi HSE des pratiques sur les sites.

Le Candidat présente les moyens qu’il mettra en œuvre pour atteindre les objectifs qu’il s’est fixé et faire le suivi auprès du COLLEGE DE FRANCE.

Les présentations génériques, non applicable ou non spécifiquement dédiées au marché sont proscrites.